

Penser la politique autrement

Dans un contexte marqué par des frustrations et des peurs, avec des incertitudes et des questionnements face aux choix électoraux à venir, il est important de rechercher le sens du bien commun et de former notre conscience politique.

Nous vous invitons **les 28-29 janvier 2017**

Au Centre Culturel St Thomas 2 rue de la Carpe Haute 67000 **Strasbourg**

La fraternité est-elle compatible avec la politique?

Samedi 28 janvier 2017 de 14h à 18h

En quoi la fraternité est-elle pertinente pour la formation d'une conscience politique ?

Gabriel NISSIM : président de l'ACAT – ancien président de la commission
« Droits de l'homme » des OING au Conseil de l'Europe

Rendre la fraternité opérante dans les enceintes politiques

Expérience de 2 membres du mppu d'Italie :
Cristina GUARDA Conseillère Régionale de Vénétie, 27 ans
Marco TITLI Conseiller Municipal de Turin, 30 ans

Dimanche 29 janvier 2017 de 9h00 à 15h00

Le dialogue mis à l'épreuve dans l'exercice d'un mandat

Elus locaux (maires, conseillers départementaux) : table ronde en dialogue avec les participants.

Face au foisonnement d'idées et de convictions, comment faire émerger la cohésion ?

Michel BATT: L'expérience et la pensée politique du mppu

Perspectives élaborées ensemble, après la pause du déjeuner.

Le mppu - mouvement politique pour l'unité - rassemble des personnes en lien avec la politique : élus de partis différents, employés de la fonction publique, citoyens qui font l'expérience fondamentale que la fraternité est un fondement et un moteur essentiel de la vie politique.

Inscription à envoyer à Michel et Marie Odile Batt : mppu.strasbourg@gmail.com 03 88 07 78 74

6 r principale 67350 Grassendorf

Nom _____ Prénom _____ Tél _____ VILLE _____

Email _____

S'inscrit pour :

- L'après-midi du 28 janvier
- La soirée conviviale du 28 janvier (tarte flambée en dehors de Strasbourg)
- La journée de dimanche 29 avec le repas à 12h15 pour 15 €

Demande un hébergement pour la nuit du 28 au 29 janvier

- Sur place à St Thomas : ch. 2 lits = 32 € /personne ch. individuelle = 41 € /p.)
- Chez l'habitant (si possible)

Propose un hébergement pour la nuit du 28 au 29 janvier : _____

Réservation nécessaire. Participation aux frais à partir de 10€ / jour.

Chèque à l'ordre de « Association Génération Nouvelle »